

CONTRE LA REFORME DES COLLECTIVITE TERRITORIALES ! POUR UN REFERENDUM !

- La réforme va éloigner les décisions des citoyens, dévitalisant la commune et le département .
- L'augmentation de la taille des territoires (régions et intercommunalité) n'est pas gage d'efficacité, c'est le contraire d'une gestion de proximité.
- Loin d'encourager un développement harmonieux des territoires, cette réforme va exacerber leur concurrence et aggraver les inégalités.
- L'attaque de la clause de compétence générale des collectivités, leur permettant de se saisir de tout problème sur leurs territoires pour y remédier, est une atteinte grave aux libertés démocratiques.



- Il s'agit au fond d'une recentralisation autoritaire qui vise à imposer une cure d'austérité aux collectivités et aux services publics locaux.
- Les estimations d'économies (de 12 à 25 milliards d'euros) sont fantaisistes : elles se feront sur le dos des usagers.

Cette réforme tourne le dos aux exigences contemporaines. En maintenant le triptyque commune, département et régions, partage, coopération, et solidarité effaceraient compétitivité et accumulation des richesses financières. A l'austérité, accompagnée par la réduction des dépenses publiques, il faut opposer le développement des services publics et de la démocratie représentative et d'implication citoyenne. La soi-disant réforme ne doit pas passer en force. Le peuple doit donner son avis : 69 % des Français interrogés fin juin 2014 souhaitent un référendum !

Gérard Simon

DERIVES DU LOGEMENT SOCIAL

Un Directeur général qui cumule

La direction de l'OPH d'Ugine et la direction déléguée de la SEM4V (la société d'économie mixte qui remplace l'OPH d'Albertville) sont assurées par la même personne, un proche du maire d'Ugine Franck Lombard, Jean-Pierre Terrier. Ce n'est pas illégal si cela ne donne lieu «à aucune rémunération supplémentaire», mais cela ressemble fort à une sévère prise en main des deux offices par le clan Franck Lombard. Ceci dit, la Mission interministérielle sur le logement social a émis de sérieuses réserves sur la situation. Elle note un «non respect des procédures légales des ventes de logements», et s'inquiète de voir la société KPGM désignée comme commissaire aux comptes de la SEM4V «sans mise en concurrence préalable». KPGM, c'est cette société qui aide les trusts à pratiquer «l'optimisation fiscale», bref à échapper à l'impôt, et qui est l'auteur du rapport proposant de fermer l'hôpital de Moûtiers. Du beau monde, quoi.

A «qui perd gagne», ce sont toujours les locataires qui perdent

Une simple question : tout ceci est-il mieux pour les locataires ? Et la réponse est négative. En effet, si les locataires sont représentés dans les conseils d'administration des OPH, ils ne le sont plus dans ceux des sociétés d'économie mixte ! La comptabilité des SEM est assurée par un organisme privé, KPGM en l'occurrence. Et la volonté de faire du logement un objet de rentabilité l'emporte sur le souci de réaliser des logements sociaux de qualité accessibles à tous.

Des propositions alternatives de lutte

Le dernier panneau montre ce qu'il faudrait faire pour répondre aux besoins en logements sociaux, créer un pôle public financier, un pôle public de la construction, une agence nationale foncière et avoir une représentation renforcée des élus, des salariés et des locataires dans tous les conseils d'administration.

D'après Louis Bertrand (à suivre).

Réveillon de la St-Sylvestre
avec **Alain MUSICHINI** et son orchestre
Mercredi 31 décembre 2014
CHAMBÉRY
Organisé par Les Allobroges Savoyards

Menu
Fica grat de canard truffé
Brioche chaude
Dorade truffée
Gâteau au Safran

ENTRÉE et REPAS
à partir de 20h30
La carte : 63 €

ENTRÉE SANS REPAS
à partir de 22h30
La carte : 33 €
Gratifiée comprise

RÉSERVATION ET VENTE
Bar Le Nivolet 04 79 69 42 69
55 place de la Gare - Chambéry
06 28 32 63 58 / 06 73 87 63 86
04 79 69 42 69

RÉSERVATION OBLIGATOIRE
Aucune vente sur place

Liberté

Bulletin du PCF Albertville - Beaufort - Grésy/Isère
Novembre 2014

EDITO

MORTE LA GAUCHE ? MON OEIL ! ...

Pour Hollande et Valls, la gauche n'existe plus et notre peuple en fait les frais chaque jour. Maintenant, il est impératif que les socialistes qui gardent la gauche au cœur prennent leurs responsabilités et ne fassent pas comme ces « frondeurs » qui ont une fronde mais sans aucun projectile pour atteindre leur cible ! **ils s'abstiennent au fil des lois qui sont votées sans problème !...** J'ose espérer que leur seul objectif ne soit pas de sauver leur siège !... La cible, ce n'est pas Hollande ou Valls en tant qu'individu, mais bien entendu la politique qu'ils mènent et qui n'a rien à envier à celle menée par Sarkozy. D'ailleurs Bayrou ne s'y est pas trompé puisqu'il est prêt à travailler avec eux ; façon pour lui de casser définitivement le code du travail ; il en rêve depuis si longtemps. Alors ne nous y trompons pas, l'affaire est sérieuse, une course de vitesse est engagée par ceux qui ont le pouvoir aujourd'hui et dans les cercles de la finance internationale, pour liquider la gauche jusqu'à effacer son nom comme en Italie pour devenir le « parti démocrate » si cher à Manuel Valls, ou en Allemagne dans la grande coalition entre le CDU de Mme Merkel et les socialistes !... Ils veulent mettre en œuvre un « big-bang social » avec le projet de « contrat unique du travail », les jobs act à l'italienne, les assurances privées se substituant à la sécurité sociale, le code du travail serait vidé de l'essentiel des droits qu'il préserve encore... Tout cela accompagné d'encore plus de transfert des richesses du travail vers le capital. **Nous disons stop : il faut que le peuple reprenne la main, c'est la seule voie d'avenir.** Seuls des choix économiques, sociaux, démocratiques clairs, porteurs de justice sociale, d'égalité et de solidarité

peuvent sortir notre peuple de ces crises capitalistes à répétition ; seuls des choix inédits de résistance à l'Europe de l'argent qui s'accompagnent des transformations institutionnelles vers une VIème république peuvent redonner espoir. Nous devons combattre les politiques d'austérité en France, en Europe et unir pour une véritable alternative de gauche.

Oui la vraie gauche existe et c'est un devoir de la renforcer !

Gilles COINTY

de 14h30 à 19h - Maison communale du Parc
Samedi 13 décembre 2014
ALBERTVILLE
APRES-MIDI DU LIVRE
ET DE LA CHANSON



avec le concours de la Librairie Jean-Jacques Rousseau (175 rue Croix d'Or - Chambéry)

de 14h30 à 18h : **Grand choix d'ouvrages en tous genres**
à 18h : **Chansons avec la chorale le CRAC**
A 18h30 : **apéritif dînatoire**

Section du PCF

8 rue Bugeaud - 73200 ALBERTVILLE
Tél : 04 79 32 03 90 (répondeur)
Permanence le **MARDI** de 18 h à 19 h 30
Adresse courriel : pcf.albertville@orange.fr

Sommaire : Editorial - Pacte transatlantique - Le coût du capital - Avec le Front de Gauche - Le projet de loi sur la transition énergétique - Regards sur le colonialisme et sur la guerre d'Algérie - Contre la réforme des collectivités territoriales, pour un référendum - Dérives du logement social.

PACTE TRANSATLANTIQUE = Etat de droit et démocratie en danger de mort ?

Le **PTCI** -Pacte Transatlantique sur le Commerce et l'Investissement (TAFTA en anglais) est un traité de libre-échange que la Commission européenne et les Etats-Unis négocient dans le plus grand secret depuis juillet 2013.

Le **PTCI** vise à la suppression d'obstacles commerciaux comme la réglementation technique sur les produits, les normes environnementales, la sécurité alimentaire, entre autres.

C'est **la fin du principe de précaution**, l'arrivée sur nos états du poulet chloré, du bœuf aux hormones et l'exploitation **du gaz de schiste** !

C'est l'entrée des grandes entreprises transnationales dans le secteur des services publics et des investissements publics.

Le **PTCI** est une attaque contre les salaires, le droit au travail et l'emploi :

- Son objectif est d'augmenter le rendement du capital en baissant les coûts, surtout celui du travail par la concurrence non seulement des travailleurs américains, mais aussi mexicains et canadiens;
- Au niveau des droits, les USA n'ayant pas ratifié six des huit droits fondamentaux du travail (parmi lesquels le droit

de s'organiser en syndicat, le droit au contrat collectif, le droit à l'égalité des salaires hommes-femmes), ces droits risqueraient d'être considérés comme **«des entraves à la concurrence»** ou **«des menaces pour la protection des investissements»** ;

- Pour l'emploi, la main d'oeuvre à bas coût mexicaine (en plus de celles des pays de l'est européen...) augmenterait les risques de délocalisation et de dumping social : l'accord de commerce jumeau entre les USA, le Canada et le Mexique (le NAFTA) a fait perdre 1 million d'emplois aux Américains ...

Reste le volet le plus pernicieux et le plus insupportable de ce pacte : le droit pour des entreprises étrangères de PORTER PLAINTÉ DEVANT DES TRIBUNAUX PRIVÉS contre des Etats (ou des collectivités locales) quand elles estiment que des lois, des obligations sociales ou environnementales ou même des actions syndicales ont porté préjudice à leurs bénéfices escomptés.

C'est la mort programmée de l'état de droit, donc de la démocratie et le règne sans partage de la finance internationale.

D. Gasulla

LE COUT DU CAPITAL Des actionnaires gavés avec des salariés à la diète

«Dette», «compétitivité», «allongement de la durée de vie», ça n'arrête pas ! On nous bassine à longueur de journée avec la même rengaine : celle du prétendu «coût du travail» Sous-entendu : le travail (et donc les salariés) coûte trop cher ... Mensonge ! Les vrais parasites sont les banques et les actionnaires.

Les faits :

- Quand une entreprise dépense 1 euro en cotisations sociales, elle en dépense 2 en intérêts bancaires et dividendes aux actionnaires.

- En 30 ans, la part des dividendes dans la valeur ajoutée (richesses produites) a été multipliée par 5, tandis que celle des salaires a baissé, passant de 72,6 à 66,6 %.

- Les investissements des entreprises ont stagné, voire reculé, alors que c'est ce qui permet de créer de l'emploi. Exemple : 30 milliards de dividendes pour les actionnaires de France Télécom en 10 ans. La fibre optique pour tous coûterait 25 milliards ... Cherchez l'erreur !

- Les actionnaires se gavent et le gouvernement les encourage avec les 20 milliards de crédit d'impôt compétitivité, sans contrepartie pour l'emploi et les salaires ... Et le même gouvernement bloque l'augmentation du Smic !!

AVEC LE FRONT DE GAUCHE

Réunis le 13 novembre, les militants locaux du Front de Gauche ont organisé le déplacement du 15 novembre, contre l'austérité, à Lyon. Ils ont échangé sur la situation politique et l'avenir du Front de Gauche. Ils ont programmé plusieurs initiatives : sur la loi de transition écologique et la privatisation des barrages hydrauliques (voir P.3), sur le Traité transatlantique (voir ci-dessus), et sur le logement social. Ils ont enfin commencé la préparation des élections départementales qui auront lieu en mars prochain.



Le projet de loi « Royal » sur la TRANSITION ENERGETIQUE poursuit la libéralisation du marché de l'énergie

Examiné en «procédure accélérée» (un seul débat à l'Assemblée nationale et au Sénat, sans navette), le débat s'est déroulé du 6 au 10 octobre à l'Assemblée Nationale avec un temps de parole limité pour chaque groupe parlementaire.

Le groupe GDR PCF/FDG a voté contre ; pourquoi ?

En l'état, le projet de loi -qui sera examiné au Sénat en 2015- manque de l'ambition nécessaire pour répondre aux besoins sociaux et affronter la nécessaire évolution énergétique dont la France a besoin. **Il remet en cause le service public, organise la concurrence pour faire monter la facture d'électricité et la rentabilité du capital** en particulier par la «croissance verte». Il risque d'aggraver la désindustrialisation et la précarité énergétique.

En France, la précarité énergétique augmente. **Plus de 11 millions de personnes sont touchées par ce fléau.** La mise en place du chèque énergie (dont on ignore le montant) accompagnée de la disparition des actuels tarifs sociaux en vigueur risque fortement d'aggraver la précarité.

Cette loi libéralise encore plus le secteur énergétique à travers **la privatisation pure et simple de nos barrages hydroélectriques**, qui jouent pourtant un rôle majeur dans les multi-usages de l'eau, comme la gestion des crues, la sécurité des biens et des personnes et permet de répondre aux exigences des périodes de pointe de consommation d'énergie.

C'est la grande braderie de notre plus grande filière d'énergie renouvelable !

Pour nous, c'est inacceptable !

Cette loi présentée comme la plus importante du quinquennat n'est pas à la hauteur des enjeux. Pour le Parti Communiste, ses élus, ses parlementaires, l'énergie est un bien commun que le service public doit gérer. Voici nos propositions :

Priorité à la lutte contre le réchauffement climatique

La lutte contre le réchauffement climatique est une priorité pour la France. Au-delà du mix électrique, il aurait donc été judicieux de s'attaquer franchement au secteur du

transport, le plus émetteur de CO2 ainsi qu'à celui le plus consommateur d'énergie, le logement.

Social : affirmer le droit à l'énergie pour répondre aux besoins individuels et de la société. Réduire les consommations par la sobriété et l'efficacité énergétique. Combattre la précarité énergétique, maintenir les tarifs réglementés au prix le plus juste et la péréquation tarifaire, sources de solidarité.

Énergie et filières industrielles : s'appuyer sur les atouts industriels de la France. Développer considérablement la recherche pour concevoir un «mix énergétique» qui n'oppose pas les énergies entre elles, qui s'appuie sur leur maturité et leur potentialité d'un point de vue environnemental, économique et social.

Politique : stopper les politiques de privatisation et de déréglementation qui n'ont eu comme conséquence qu'une désoptimisation du secteur de l'énergie et exiger un service public de haut niveau avec une gestion démocratique au service de l'intérêt général à travers un pôle public de l'énergie !

Regards sur le colonialisme et sur la guerre d'Algérie

Soixante ans après le début de la guerre d'Algérie, les vieux démons colonialistes persistent (racisme, glorification de l'Algérie française et de l'OAS). Il est temps de réconcilier mémoires et peuples (le 19 mars commémore officiellement toutes les victimes de la guerre). Si le président Hollande, pressé par les associations, a reconnu les crimes du 17 octobre 1961 à Paris («Des Algériens qui manifestaient pour le droit à l'indépendance ont été tués lors d'une sanglante répression»), le pouvoir se refuse à reconnaître l'assassinat du jeune mathématicien communiste Maurice Audin, en 1957 à Alger, comme un crime d'état.

La guerre d'Algérie n'a été reconnue officiellement qu'en 1999, sous l'impulsion de J Chirac. Pourtant son influence a été essentielle dans la vie politique française comme le souligne pertinemment l'historien Benjamin Stora : «*Cette guerre est fondatrice de la culture politique française contemporaine. La Vème République, un régime d'exception qui donne des pouvoirs énormes au Président de la République et restreint le rôle du Parlement, est née de la guerre d'Algérie. Cette Constitution votée en temps de guerre, continue à régir la vie politique.*». Il est grand temps de porter un regard lucide sur la colonisation et sur la guerre d'Algérie, ce que nombre d'associations et d'historiens font déjà depuis des années.

